



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 22/2008**

Vevey, le 8 mai 2008

**Décisions d'intérêt général "Municipalité de Vevey...en bref"**

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Voici en résumé quelques unes des plus récentes décisions prises par la Municipalité de Vevey et susceptibles de retenir votre attention :

**Service du personnel**

**Vevey a son nouvel organiste**

Il s'appelle Daniel Chappuis, il est né en 1973 et c'est lui qui dès le 1er août fera sonner les orgues des églises réformées de St-Martin, Gilamont, Ste-Claire et du centre funéraire. Daniel Chappuis succède à Marc Dubugnon qui prend sa retraite le 1er juin, après 32 ans de bons et loyaux services.

**Direction des finances**

**Pour éviter que le vignoble ne s'effondre...**

Toute une série de travaux vont être entrepris pour consolider le vignoble des Allours, propriété de la Ville, situé sur le territoire de la commune de Chardonne. Les efforts vont se concentrer sur un mur situé dans les resses. Sa résistance est mise à mal par les forts orages de ces dernières années ainsi que par les dégâts naturels engendrés au fil des ans. On pourrait considérer cela comme « normal » sachant que la plupart des murs qui soutiennent les parcelles en terrasses sont posés à même le rocher, sans ancrage. Ceci dit, le risque d'éboulement existe et il convient donc d'être particulièrement attentif à la sécurité de ces vignobles.

## **Direction de l'urbanisme et des constructions**

### **Des mesures pour limiter les nuisances dans le préau de l'église St-Jean**

Plusieurs riverains se plaignent régulièrement du bruit engendré par la pratique du basketball et du football dans le préau St-Jean, attenant au collège des Crosets. La Municipalité ne souhaite pas changer l'affectation de cet endroit mais des mesures vont être prises pour réduire, autant que faire se peut, les nuisances sonores. Il a ainsi été décidé notamment, d'interdire la présence de tout véhicule (scooters, vélos, rollers, etc) sur le terrain, de n'autoriser les jeux que sur les surfaces prévues, d'interdire les jeux de ballon au-delà de 22h, week-end compris. Les grillages qui bordent la cour seront par ailleurs remis en état, de même que les portails d'accès. Un règlement d'utilisation sera aussi posé sur chaque portail.

### **Le kiosque « chez Lisa » poursuit son lifting**

Comme communiqué il y a quelques semaines, des travaux de réfection vont être entrepris au kiosque « chez Lisa » situé au Quai Perdonnet, en face du débarcadère Vevey-La Tour. Ceux-ci coûteront bien moins que les 25'000 francs prévus à cet effet au budget 2008. Dès lors, et pour répondre à l'interpellation faite au Conseil communal par Monsieur Etienne Rivier, les façades seront également rafraîchies. Les serrures et poignées seront aussi remplacées.

## **Agenda 21**

### **Une conférence pour sensibiliser les propriétaires de maisons à se chauffer plus économique...et écologique**

A l'initiative de Michel Bloch, responsable de l'Agenda 21 et en collaboration avec Ecobuilding, la Ville de Vevey propose une conférence publique pour sensibiliser les propriétaires de maisons individuelles et de petits logements construits il y a plus de 20 ans à entreprendre une rénovation énergétique de leurs bâtiments. Des invitations seront envoyées aux personnes concernées. Cette conférence aura lieu le mercredi 4 juin à 19h, dans la salle de paroisse Ste-Claire. La soirée sera ouverte par le Syndic Laurent Ballif. Plus d'informations au 021 925 53 63.

## **Direction de la sécurité – Police riviera**

### **Un passage pour piétons supplémentaire à l'avenue Général-Guisan**

Les 400 mètres de long de l'avenue Général-Guisan font déjà l'objet d'un concept d'aménagement étudié par la Direction des affaires sociales et familiales. A ce concept, la Municipalité rajoute une mesure. Il s'agit de créer un sixième passage pour piétons sur ce tracé. Celui-ci se fera à la hauteur du n° 46 de l'avenue. Il comprendra deux demi-îlots centraux. Le trottoir côté aval sera abaissé. Un avancement, côté amont, sera réalisé à la place de l'actuelle zone de stationnement deux-roues pour raccourcir la distance de la traversée et améliorer la visibilité des piétons.

## Divers

### Un livre sur « Vevey, ville d'Images »

La Ville augmente sa contribution au financement d'un livre répertoriant toutes les affiches imaginées autour du logo « Vevey, ville d'Images ». L'idée de cet ouvrage est de Monsieur Yves Christen, ancien Syndic de Vevey. Après les 5'000 francs déjà accordés par le service culturel, la Municipalité accepte de verser 5'000 francs supplémentaires.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 8 mai 2008.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballin P.-A. Perrenoud